



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 13 juin 2019

Baccalauréat 2019 : 19 847 candidats passeront les épreuves du baccalauréat dans l'académie de Strasbourg

Les épreuves de la session 2019 du baccalauréat se dérouleront du lundi 17 juin au lundi 24 juin 2019.

La session 2019 du baccalauréat dans l'académie de Strasbourg ce sont :

- **19 847** candidats inscrits dans l'académie de Strasbourg
 - 10 388 candidats en baccalauréat général (séries Économique et sociale, Littéraire et Scientifique)
 - 4163 inscrits en baccalauréat technologique
 - 5296 inscrits en baccalauréat professionnel
- **808** candidats en aménagement d'épreuves
- **13 929** candidats en épreuves anticipées
 - **8 334** candidats dans le Bas-Rhin
 - **5 545** candidats dans le Haut-Rhin
- **103** centres d'examen
- **8 000** correcteurs et examinateurs
- **Plus de 300** sujets élaborés
 - **55** sujets pour le baccalauréat général
 - **63** sujets pour le baccalauréat technologique
 - **Plus de 300** sujets pour le baccalauréat professionnel

CONTACTS PRESSE

Cabinet de la rectrice

Cellule communication

T 03 88 23 38 48

ce.communication@ac-strasbourg.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

SOMMAIRE

■ 19 847 candidats inscrits dans l'académie de Strasbourg	P.3
10 388 candidats en baccalauréat général (série Es, L et S).....	p.3
4 163 candidats en baccalauréat technologique (séries ST2S, STMG, STI2D, STD2A, STL et STHR)	p.3
5 296 candidats en baccalauréat professionnel	p.4
Des candidats de 15 à 59 ans.....	p.4
■ L'organisation des épreuves	P.4
8 224 personnels mobilisés.....	p.4
103 centres d'examen	p.4
Plus de 300 sujets élaborés	p.5
808 candidats en aménagements d'épreuves.....	p.5
Une vigilance particulière pour lutter contre la fraude	p.5
■ À partir du 5 juillet : publication des résultats	P.6
■ Glossaire	P.7
Séries du baccalauréat général.....	p.7
Séries du baccalauréat technologique	p.7

■ 19 847 candidats inscrits dans l'académie de Strasbourg

- **19 847** candidats inscrits dans l'académie à la session 2019 sur l'ensemble des baccalauréats (20 516 inscrits pour la session 2018).
- **729** candidats inscrits dans des établissements français à l'étranger et notamment des lycées français de Berlin, Francfort, Moscou, Munich, Varsovie et Vienne.

Le nombre d'inscrits, tous baccalauréats confondus, est **en baisse de 3,26%** par rapport à la session 2018. Cette baisse correspond essentiellement à la fin de la hausse démographique liée au baby-boom de l'an 2000.

■ 10 388 candidats en baccalauréat général (série ES, L et S)

- **10 388** candidats inscrits (10 700 inscrits en 2018) dont **5 783** filles qui représentent **55,7%** de l'effectif
 - 433 candidats présentant l'Abibac ;
 - 135 candidats en option internationale dont 24 en allemand ;
- **1 783** candidats en section européenne dont 399 en allemand.

	L	ES	S	garçons	filles	Total
Bas-Rhin	724	2143	3358	2750	3475	6225
Haut-Rhin	467	1444	2252	1855	2308	4163
Académie	1191	3587	5610	4605	5783	10 388

■ 4 163 candidats en baccalauréat technologique (séries ST2S, STMG, STI2D, STD2A, STL et STHR)

- **4 163** candidats inscrits (4 137 inscrits en 2018) dont **2 022** filles, soit **48.6%** de l'effectif
 - 182 élèves en section européenne dont 26 en allemand.

	STHR	ST2S	STMG	STI2D	STD2A	STL	total
Bas-Rhin	83	431	1134	624	67	182	2521
Haut-Rhin	45	296	719	417	0	165	1642
Académie	128	727	1853	1041	67	347	4 163

■ 5296 candidats en baccalauréat professionnel

Le baccalauréat professionnel ce sont :

- **61** spécialités dans l'académie de Strasbourg :
 - **21** dans le secteur des services et
 - **40** dans celui de la production
- **5 296** candidats inscrits dont **2 190** filles représentant **41.3%** du total

	production	services	total
Bas-Rhin	1432	1604	3036
Haut-Rhin	936	1324	2260
Académie	2368	2928	5 296

■ Des candidats de 15 à 59 ans

Le plus jeune candidat a **15 ans**, inscrit en série S du baccalauréat général dans le Bas-Rhin.
Le plus âgé a **59 ans**, inscrit en baccalauréat professionnel dans le Bas-Rhin.

■ L'organisation des épreuves

■ 8224 personnels mobilisés

- **8 000** correcteurs et examinateurs mobilisés pour l'évaluation des élèves ;
- **95** enseignants-chercheurs désignés pour présider les jurys ;
- **66** inspecteurs chargés de l'élaboration et de la validation des sujets ;
- **63** agents de la division des examens et concours du rectorat de l'académie de Strasbourg mobilisés dès octobre 2018 pour préparer la session :
 - mise en place des commissions de choix de sujets ;
 - duplication, stockage et répartition des sujets entre les centres d'examen ;
 - organisation de la campagne d'inscription des candidats ;
 - détermination du calendrier des épreuves orales et pratiques académiques ;
 - désignation des centres d'examen et répartition des épreuves ;
 - répartition des candidats par centre ;
 - constitution des jurys ;
 - convocation des enseignants et des candidats ;
 - édition des diplômes ;
 - gestion des recours.

■ 103 centres d'examen

Les établissements désignés centres d'examens sont des établissements publics ou privés.

■ Plus de 300 sujets élaborés

- 55 sujets pour le bac général ;
- 63 sujets pour le bac technologique ;
- plus de 300 sujets pour le bac professionnel.
- Plus de 530 000 copies d'examens seront rendues par les candidats de l'académie

■ 800 candidats en aménagements d'épreuves

Dans l'académie de Strasbourg, **808 candidats** au baccalauréat en situation de handicap vont bénéficier d'un ou plusieurs aménagements. Ce nombre est en hausse par rapport à la session 2018 (800 candidats en aménagement d'épreuves en 2018) alors que le nombre de candidats a baissé, témoigne d'un plus grand nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers parvenant au terme d'un parcours de formation secondaire.

- 318 candidats en baccalauréat général ;
- 287 candidats baccalauréat professionnel ;
- 203 candidats en baccalauréat technologique.

Les mesures d'aménagement pour les élèves dont la situation le justifie peuvent consister en un temps supplémentaire, des sujets agrandis ou en braille, l'assistance d'un secrétaire, la composition par ordinateur mais aussi l'aménagement de locaux ou l'étalement des épreuves.

■ Une vigilance particulière pour lutter contre la fraude

Des mesures de sécurité sont mises en œuvre à toutes les étapes de la préparation de la session (gestion des données, élaboration et tirage des sujets, accès aux salles, accès aux résultats, etc.).

Les candidats sont informés des risques encourus en cas de tentative de fraude par une affiche apposée dans chaque salle d'examen. Cette information leur est lue lors de la première épreuve. Constitue une fraude :

- toute communication des candidats pendant les épreuves ;
- toute utilisation d'informations, de documents ou de matériels non autorisés par le sujet ou la réglementation lors des épreuves ;
- toute substitution d'identité.

À l'issue de la session d'examens 2018, 9 candidats ont été sanctionnés pour des faits de fraude commis lors des épreuves ou à l'occasion d'évaluation en contrôle en cours de formation. Des annulations d'une ou plusieurs épreuves et des interdictions temporaires de repasser le baccalauréat ont été prononcées.

L'utilisation des téléphones portables et, plus largement, de tout appareil non autorisé permettant des échanges ou la consultation d'informations est interdite. Elle est susceptible

de poursuites pour tentative de fraude par l'autorité académique qui statue dans les deux mois suivants les résultats.

Des détecteurs d'ondes sont déployés dans les centres d'examens pour déceler toute utilisation frauduleuse de moyens de communication pendant les épreuves (téléphones portables, tablettes, baladeurs numériques, etc.).

■ À partir du 5 juillet : publication des résultats

Les résultats sont mis gratuitement à disposition du public sur le site académique à l'issue de chaque groupe d'épreuves.

L'accès peut se faire

- sur le site national : www.education.gouv.fr, ou
- sur le site académique www.ac-strasbourg.fr.

Chaque candidat est informé de la possibilité de consulter gratuitement les résultats :

- par affichage dans les centres d'examen,
- en ligne sur le site académique.

Les publications des résultats auront lieu :

baccalauréat général	épreuves 1 ^{er} groupe	Publication des résultats le 5 juillet à partir de 9h00
	épreuves 2 ^e groupe	Publication des résultats le 10 juillet à partir de 10h00 Ainsi que par affichage dans le centre d'examen à la fin de chaque journée d'épreuve
baccalauréat technologique	épreuves 1 ^{er} groupe	Publication des résultats le 5 juillet à partir de 9h00
	épreuves 2 ^e groupe	Publication des résultats le 10 juillet à partir de 10h00 Ainsi que par affichage dans le centre d'examen à la fin de chaque journée d'épreuve
baccalauréat professionnel	épreuves 1 ^{er} groupe	Publication des résultats le 5 juillet à partir de 11h00
	épreuves de contrôle	Publication des résultats le 10 juillet à partir de 14h00

■ Glossaire

Les baccalauréats général et technologique sont organisés en deux groupes d'épreuves. Le second groupe est ouvert aux candidats non admis au premier groupe, ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 8 et 9,99/20.

Concernant le baccalauréat professionnel, une épreuve de contrôle est prévue pour les candidats ayant obtenu une moyenne générale comprise en 8 et 9,99/20 ainsi qu'une note minimum de 10/20 à l'épreuve évaluant la pratique professionnelle.

■ Séries du baccalauréat général

ES économique et sociale

L littéraire

S scientifique

■ Séries du baccalauréat technologique

ST2S sciences et technologies de la santé et du social

STD2A sciences et technologies du design et des arts appliqués

STI2D sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STMG sciences et technologies du management et de gestion

STL sciences et technologies de laboratoire

STHR sciences et technologies de l'hôtellerie et la restauration